



REINSCRIPTION AU PROGRAMME « JEUNES TALENTS MUSIQUE » 2025-2026

Les élèves « Jeunes Talents Musique » 2024/2025 qui souhaitent continuer dans le programme pour l'année scolaire 2025/2026 doivent présenter un bilan d'évaluation rédigé par le professeur de la discipline principale (formulaire joint).

Ils doivent également présenter leur travail lors d'une audition dont les conditions sont les suivantes :

- 2 à 3 pièces, d'une durée maximale de 10 mn ;
- L'accompagnement est obligatoire pour les instruments qui le demandent.

Délai de réinscription : le 31 janvier 2025

Nom et prénom de l'élève :

Remarque :

.....
.....

Programme prévu pour l'audition :

Pièce 1 :

Pièce 2 :

Pièce 3 :

Lieu et date :

Signature des représentants légaux

.....

Annexes : Bilan d'évaluation
Calendrier des auditions



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture

Département de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines
Service des affaires culturelles



CALENDRIER DES AUDITIONS

| Date | Lieu | Instrument |
|-------------------|---------------------------|---|
| Lundi 7 avril | Conservatoire de Lausanne | Piano |
| Mardi 8 avril | Conservatoire de Lausanne | Guitare Accordéon Percussion Harpe Flûte à bec Flûte traversière Basson |
| Mercredi 9 avril | Conservatoire de Lausanne | Violon Alto Violoncelle Cornet |
| Vendredi 11 avril | EJMA | Batterie Chant MA Chant CM Chant classique Guitare basse Guitare électrique Vibraphone Clarinette Violon jazz |

Les horaires de passage exacts seront transmis dans la semaine du 24 février 2025.